

La Salle Brel du Centre Wallonie-Bruxelles a servi de cadre hier lundi 19 mars 2012 à une rencontre de ces femmes, venues des quatre coins de la ville de Kinshasa. Elles ont suivi des enseignements de nature à leur permettre de trouver des solutions aux multiples difficultés qu'elles rencontrent dans l'exercice de leur travail sur toute la filière.

Un fait important qui a retenu l'attention des mamans, c'est l'annonce, par Mme Elysée Mvumbi de la SNV, de l'existence d'une structure qui octroie des crédits aux maraîchères qui ont ainsi la possibilité de se lancer dans l'agriculture qui constitue le socle du développement d'un pays. Que leur apportera le projet envisagé ? Le projet proposé vise présentement la promotion du travail de la femme.

C'est-à-dire, sa prise en considération comme étant une activité économique à part entière et à terme l'accroissement et la stabilisation des revenus des maraîchères en tant que petits exploitants agricoles. Pour cela, des liens seront également établis avec les institutions de micro financement de la région afin de faciliter l'accès aux services financiers à des fins d'investissement dans la production et la commercialisation.

Valoriser le travail de champ des femmes constitue un stimulus qui non seulement les remet en confiance mais aussi permettant à long terme la réduction de la dépendance aux importations des produits de première nécessité suite à la valorisation des produits locaux.

De quelle manière les bénéficiaires participeront-ils au projet ? Une large place sera faite au développement des moyens locaux en s'inspirant des méthodes déjà appliquées dans le cadre de certains projets de développement dans la région, la composante aura pour objet de consolider les capacités locales à cerner les obstacles au développement de la filière maraîchère, à planifier, suivre et gérer les investissements communautaires, ainsi qu'à appuyer le renforcement des comités de développement.

Par ailleurs, des enquêtes participatives seront menées périodiquement pour obtenir des bénéficiaires des informations en retour sur les services qu'ils ont reçus des structures faïtières et sur la manière de les améliorer. Disons que ce projet consistera à : valoriser le travail de champ des femmes en leur donnant accès aux avantages tels que les microcrédits pour faciliter la production pour qu'après la commercialisation, il y ait facilité de remboursement.

Les informer sur l'existence des banques des microcrédits, des coopératives d'épargne qui offrent des crédits agricoles ou des crédits de campagne pour financer leurs activités.

Aussi, promouvoir une structure formelle de commercialisation en vue de permettre à ces femmes d'assurer au mieux le travail de champ. Et, pour le pouvoir public, de prendre en considération le secteur informel dans lequel oeuvrent ces femmes, le valoriser et les orienter vers la constitution des PME.

Par Chéry Mwanda et Judith Asina